

RECENSEMENT DES PARCOURS D'INFORMATION/CONSEILS RÉALISÉS PAR L'ALTE 69 ET SOLIHA.

Améliorer la lisibilité du service public



▼ PUBLICS CIBLES

Collectivités porteuses du pacte territorial et conseillers des structures d'accompagnement

▼ MISE EN ŒUVRE



- Au moins deux personnes par structure (responsable de pôle + direction en option) pour produire le contenu.
- Validation du contenu via des réunions internes par structure.
- Information et avis de l'équipe conseillère.
- Mobilisation des chargés de missions pour la présentation aux collectivités (une réunion + temps d'appropriation personnelle).

OBJECTIFS

» Clarifier les rôles et interventions de l'ALTE 69 et de Soliha dans les différents parcours d'information/conseils concernant des dispositifs nationaux ou spécifiques à certaines collectivités.

» Permettre aux collectivités et aux conseillers de l'ALTE 69 et Soliha d'orienter les ménages de manière efficiente en fonction de leurs typologies et de leurs projets

» Clarifier les responsabilités concernant l'instruction technique et administrative des aides locales selon les territoires

▼ DESCRIPTION

Suite à plusieurs demandes de précisions de la part des collectivités du Rhône, l'ALTE 69 et SOLIHA Rhône ont décidé de co-construire un **tableau exhaustif** recensant:

- **L'ensemble des parcours d'information/conseils et d'accompagnement nationaux et locaux** concernant la rénovation des logements (MPR, MAR, MaPrimeAdapt', aides locales...);
- **Les cas de figure selon les publics** (Propriétaires occupants ou bailleurs ; différents niveaux de revenus ; bénéficiaires déjà accompagnés, avec ou sans MAR, etc.);
- **La répartition des rôles entre les structures ;**
- **Les règles propres aux dix EPCI** accompagnés par l'ALTE 69, dont deux sont en régie.

Plusieurs réunions ont été organisées entre l'ALTE 69 et Soliha pour travailler sur ce projet. Des allers-retours de co-construction ont été réalisés entre les structures pour valider le contenu et les termes utilisés.

▼ RÉSULTATS

La production d'un outil unique, clair et exhaustif pour une harmonisation des pratiques entre les conseillers et une orientation plus fluide des particuliers.

- La production d'un outil unique, clair et exhaustif permet une **meilleure harmonisation des pratiques** entre les conseillers des deux structures et une meilleure lecture pour les EPCI.
- **L'orientation des particuliers est aujourd'hui plus fluide.** Moins de pertes liées aux renvois multiples entre différentes structures sont constatées.

Le tableau a été présenté le 1er juillet 2025 à toutes les EPCI du département, ainsi qu'aux services de l'Etat (DDT du Rhône et DREAL AURA).



le tableau des parcours (.pdf)

TÉLÉCHARGEZ

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

» Avoir des relations de travail cordiales et/ou régulières entre les structures (dans le cas de l'ALTE 69 et Soliha des réunions régulières existaient déjà)

» Avoir un appui des directions dans les deux structures pour arbitrer et sécuriser la cohérence globale

» Utiliser le vocabulaire de l'ANAH pour faciliter la lisibilité et éviter les interprétations pouvant mener à des erreurs

» Mettre à jour annuellement le document pour prendre en considération les évolutions nationales et locales

» Dégager du temps en propre non financé pour créer cet outil et organiser des réunions de travail

» Soigner la diffusion et présentation de l'outil aux collectivités

► POINTS POSITIFS

- Ce travail permet de montrer aux territoires que les structures travaillent ensemble et constituent **un service public** en lien avec l'ambition des collectivités.
- Le diagnostic réalisé est une base qui pourra donner suite à **de futurs travaux de mutualisation** (mutualisation des permanences par exemple).
- **Les relations entre l'ALTE 69 et Soliha sont renforcées** grâce à ce travail commun qui a favorisé la transparence, la confiance et une vision commune du service public.
- L'outil **permet aux conseillers de gagner du temps**. Il sera facile à mettre à jour grâce à son format.
- Ce travail a permis aux collectivités de **remettre à plat la gestion de leurs conventions**.

► DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Clarifier les missions entre structures peut faire émerger des zones de chevauchement sensibles.
- Difficultés si on ne fait pas de concertation ou si le travail n'est pas présenté correctement aux collectivités.

CONTACT

Mickaël Honoré

ALTE 69 - Pilote du pôle «Habitat privé»
mickael.honore@alte69.org



Retrouvez toutes les ressources du
CeDRe sur [LinkedIn](#)